



CGT FINANCES PYRENEES ATLANTIQUES

DGI – TRESOR – DOUANES - CRF

Novembre 2006

Compte rendu du CDAS du 9 novembre 2006.

A l'ordre du jour :

Approbation du PV du 15 Juin 2006, bilan Bil & actions sociales 2006, perspectives 2007, questions diverses

La séance a débuté par l'approbation du procès-verbal du CDAS du 15 juin 2006.

B.I.L. - BILAN 2006

Le bilan du Budget d'Initiative Local (BIL) « actifs » 2006 doté de 9200 € n'a pas appelé de commentaire particulier de la part des représentants CGT.

Les quatre journées pour les actifs ; Toulouse, rafting au Pays Basque, WE à Saint Lary et la journée théâtre ont été financées entre 62 et 86 % par l'action sociale.

Le solde de ce budget (1670 €) sera employé pour financer la sortie à Bilbao au musée Guggenheim du 09 décembre 2006.

Par ailleurs le BIL 2006 « retraités » (6100 €) a pris en charge cinq journées pour les retraités pour un total de 169 participants entre 60 et 89 ans.

B.I.L. - PERSPECTIVES 2007.

La délégation propose pour les actifs (budget passant à 10 200 €) :

- Une journée coupe de monde de rugby à Toulouse, une centaine de places avec une participation d'environ 30 à 35 € par personne.
- Une sortie au Futuroscope (Poitiers) sur 2 jours pour les jeunes nés entre 1994 et 1997. la participation sera de 55€ par personne.
- Une sortie à Bilbao (avec la visite du musée d'art moderne Guggenheim) pour une participation de 20 € par adulte et de 10 € par enfant de moins de 12 ans

Pour les retraités, 3 actions sont présentées :

- MILLAU (le pont) 3 jours
- Une journée au domaine de Françon
- Une journée dans le Gers (abbaye de Flaran ou ville d'Auch)

ACTION SOCIALE – BILAN 2006

Les conférences intitulées « relations parents ados » ont connu un franc succès auprès des participants.

Toutefois, l'obstination de l'Administration de refuser l'octroi d'autorisations d'absence et de délais de route à empêché une participation plus importante. Un constat s'impose, pas un agent extérieur aux sites de Pau et Bayonne (lieux des conférences) n'y a assisté.

Les représentants CGT n'ont pas manqué d'interpeller les représentants de l'administration sur cette iniquité.

Le principe d'égalité entre les agents doit conduire les responsables de cette situation à revoir leur copie, afin que l'action sociale dans le ministère profite à tous les agents.

Nous rejetons fermement l'intervention du TPG qui, en guise de dialogue social, a brandi la menace de supprimer purement et simplement les autorisations d'absence liées à l'action sociale.

Par contre la proposition du DSF d'utiliser le principe de la vidéo conférence pour diffusion sur les sites éloignés nous paraît indiquer une certaine bonne volonté ; à suivre toutefois.

Le volume des inscriptions réalisées auprès des services sociaux démontre un intérêt certain des personnels pour ces conférences.

Une exposition itinérante ayant pour thème l'utilisation du Crédit est actuellement en cours de réalisation

ACTION SOCIALE - PERSPECTIVES 2007.

Deux thèmes ont été retenus sur proposition de la délégation au titre de l'année 2007.:

- Accompagnement d'un proche atteint d'une pathologie grave.
- Stage de préparation à la retraite

ACTION SANTE PUBLIQUE 2006 / 2007

Au vu des inscriptions le succès des opérations menées en 2006 est indéniable.

Les représentants du personnel se félicitent des autorisations d'absence accordées.

Pour l'année 2007 ces conférences porteront sur le sommeil et la mémoire.

QUESTIONS DIVERSES

Le logement social

La revendication de la CGT concernant le logement social, notamment sur la côte Basque, semble être pris en compte. Ce dossier fait l'objet d'attention à différents niveaux, Préfecture, SRIAS.

Les représentants CGT soutiennent l'action de la délégation dans ce domaine.

Ils souhaitent désormais passer à la concrétisation de cette action. Ils notent le classement de la côte Basque en zone 1 pour la réservation de logements sociaux.

Les « agents berkanien »

Suite à l'intervention de la CGT lors du CDAS du 15/06/2006 revendiquant l'attribution compensatrice de l'indemnité aux agents non titulaires « Berkanien », le Directeur Divisionnaire des Impôts a déclaré que le dossier était actuellement entre les mains de l'Administration Centrale.

Cette affaire, en cours depuis 2001, n'a que trop traîné ; elle doit trouver son épilogue avec la régularisation de cette indemnité compensatrice avec effet rétroactif.

Titre Restaurant

L'aventure continue. Depuis 1995 (11 ans déjà !) le TR au MINEFI a une valeur de **4,88 €** dont la moitié à la charge de l'employeur et l'autre à la charge du salarié (*nous rappelons ici cette règle qui ne semble malheureusement pas connue de tous*)

La CGT revendique la revalorisation du TR à 7 € pris en charge par l'employeur à hauteur de 60%

Cette revendication nous paraît juste et proportionnée. En 1995 un repas dans un restaurant ordinaire coûtait 45 F soit 6,86 €. En 2006 ce même repas s'affiche au mieux à **11 €** soit 72,15 F.

Nous sommes scandalisés de lire sur le compte rendu du groupe de travail national du 28/09/06 que l'administration reste sourde à cette revendication et qu'en plus elle ose prétendre ramener le nombre de tickets de **18 à 15 par mois**. La CGT rappelle par ailleurs que le TR n'est qu'un palliatif aux carences de structures de restauration collective de qualité.

mise en place du CESU : le remplacement d'une prestation sociale par un système de chèque emploi service géré par le privé

« Dans le cadre de l'action sociale interministérielle, le ministère de la fonction publique a créé une aide financière pour la garde des enfants de moins de trois ans versée aux agents sous forme de chèque-emploi-service universels (CESU).

Ce dispositif est ouvert à tous les agents qui ont la charge effective et permanente de l'enfant.

Les droits des bénéficiaires sont ouverts rétroactivement au 1er septembre 2006. Les agents intéressés doivent adresser leur demande, accompagnée des pièces justificatives, directement à l'organisme mis en place pour gérer ce dispositif : **EXPERIAN - opération garde d'enfant -223 boulevard Mac Donald 75 019 PARIS**

Voir le site internet : www.cesu-fonctionpublique.fr »

Cette disposition résulte du « volet social » de l'accord national non signé par la CGT en janvier 2006.

L'employeur/Etat pouvait atteindre ce résultat sans remettre en cause le caractère de prestation sociale, sans faire dériver la politique d'action sociale dans la fonction publique vers le droit commun.

La CGT engage les agents à faire leur compte en comparant leur situation au 31/08 lorsqu'ils percevaient la prestation interministérielle d'action sociale et celle au 1^{er} septembre avec le CESU et ses modalités d'application.

Le CESU est une fausse réponse à de vrais besoins.

PROCHAIN CDAS MARS 2007

Représentants de la CGT au CDAS : Renée MURAIL & Robert GOUSTANS (TRESOR), Christine CARBONNE & Patricia LANGUIN (Services Fiscaux), Daniel LEDOUX (DOUANES), Alain GARCIA (CCRF)